



SECTEUR DE LA DIRECTION

LE SAVIEZ-VOUS?

L'année 2022 marquera les 50 ans de la vision nourrie par les chefs d'une prise en charge de l'éducation par et pour les Premières Nations.

En effet, c'est en 1972 que les chefs déposaient *La Maîtrise indienne de l'éducation indienne*, une politique dont l'esprit et les fondements ont été conservés dans une version modernisée en 2010 sous le titre *Le contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations* :

https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2016/11/FNCFNE-2010-FINAL_fr_tlc_sm.pdf



UN PAS DE PLUS VERS LA PRISE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION

La signature le 4 mai 2021 d'un protocole d'entente entre le Comité des chefs du CEPN et le ministre des Services aux Autochtones Marc Miller a marqué officiellement le début de la négociation d'une proposition d'entente régionale en matière d'éducation.

Le CEPN s'affaire avec ses communautés membres à cristalliser cette vision de 1972 dans une entente régionale en matière d'éducation basée sur les besoins réels et spécifiques des communautés dans le but de favoriser la réussite éducative.

14 ANS DE TRAVAIL ET D'EFFORTS!

Le CEPN et ses communautés membres n'ont ménagé aucun effort au cours des 14 dernières années pour traduire les besoins réels et spécifiques dans une formule de financement. Cette formule, qui reflète les coûts de la prise en charge de l'éducation des Premières Nations, est appelée à remplacer la formule provisoire mise en place par le Ministère.



La réussite éducative des élèves et des étudiants des Premières Nations au cœur de nos actions.

Le CEPN a été participatif :

- au Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie du gouvernement du Québec, sous la présidence du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge;
- au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), où il a fait rayonner la *Compétence 15 : Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des autochtones* à l'aube d'une nouvelle relation de collaboration;
- en unissant ses efforts à ceux de l'APNQL et de divers cabinets ministériels pour trouver et élaborer ensemble des solutions aux barrières systémiques, notamment dans le cadre de la réforme de la Charte de la langue française annoncée en novembre dernier par Québec.

ZOOM SUR LES STATISTIQUES D'UTILISATION DU RÉSEAU DU CEPN : LES UTILISATEURS BOURDONNENT!

Avril 2020	Avril 2021	%
2093 réunions	5265 réunions	+ 251 %
749 670 minutes	1 791 792 minutes	+ 239 %
14 371 participants	33 122 participants	+ 230 %